

Délégation départementale
de l'Isère

CS 93 383
69418 LYON cedex 03
tel : 04 72 34 74 00

A savoir

Le contrôle sanitaire est
organisé par la délégation
départementale de l'Agence
Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu
également de surveiller en
permanence la qualité de l'eau
par un examen régulier des
installations et un programme
de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection
doivent être mis en place afin
de protéger la ressource en
eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de
prélever de l'eau destinée à la
boisson, après plusieurs jours
d'absence ou si vos
canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement
l'eau du réseau d'eau froide.
Si vous la conservez, placez-la
au frais dans un récipient fermé
(pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur
d'eau. les changements de
saveur ou de couleur de l'eau
distribuée.

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : RESEAU SUD EST
appartient à : CC EBER
est exploité par : CC EBER

2021

Eau de bonne qualité bactériologique. Eau conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés, excepté pour un métabolite de pesticide (l'ESA-métolachlore) détecté de manière régulière. La valeur sanitaire propre à cette molécule n'a pas été dépassée. L'eau peut donc être consommée sans restriction d'usage.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités					
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	12	0					
Principaux paramètres physico-chimiques									
NITRATES	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi			
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l					mg/L	10	38.00	40.50	48.00
ARSENIC									
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	0.00	0.00	0.00			
PESTICIDES									
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Non-conformités chroniques	µg/L	6	0.092	0.102	0.130			
DURETE									
Teneur en calcium et en magnésium La durété s'exprime en degré français (%). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau calcaire à très calcaire	%	3	33.60	34.52	36.04			

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2021. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.